

ASSEMBLE GENERALE

L an deux mille vingt quatre et le trente juin à onze heure

L associé unique de la SASU A D PRO au capital de 1000.00 € dont le siège social est 48 Route de Jonquièrre 84350 COURTHEZON inscrite au RCS de Avignon sous le N° B 842 341 869 à adopté les résolutions suivantes :

- Dissolution anticipée de la Société au 30/06/2024
- Fixation du siège de liquidation à l ancien siège social au 30/06/2024
- Nomination de MME ROUQUETTE HANA en qualité de liquidateur au 30/06/2024

Résolution

- Première résolution :. Dissolution anticipée de la Société au 30/06/2024. Cette résolution est adoptée à l unanimité
- Deuxième résolution : Fixation du siège de liquidation à l ancien siège social au 30/06/2024. Cette résolution est adoptée à l unanimité.
- Troisième résolution : Nomination de MME ROUQUETTE HANA en qualité de liquidateur au 30/06/2024

Plus aucune résolution n étant à l ordre du jour la séance est levée ce jour à douze heures

Tout pouvoir est donné à EURO CONSEIL PLUS pour effectuer les formalités

MME ROUQUETTE HANA

